

Accueil Périscolaire BEGARD



“LE KAIER”

L'accueil périscolaire est un moment d'éveil à la journée d'école en se préparant aux apprentissages donnés en classe. C'est aussi un moment de décompression après une journée d'attention à l'école. Pour autant, afin que chaque enfant s'y sente bien, il convient de fixer des règles pour vivre ensemble sereinement.

Le “Kaier” permet de rappeler aux enfants ce qui est autorisé à l'accueil périscolaire mais également les sanctions possibles en cas de comportement inapproprié à la vie en collectivité.

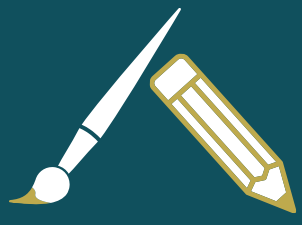
Les agents pourront vous notifier via un mot, les problèmes comportementaux ou les éventuelles difficultés rencontrées par votre enfant, le matin ou le soir à l'accueil périscolaire. Les agents restent disponibles, pour échanger avec vous au sujet de votre enfant.

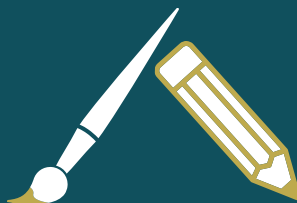
En vous souhaitant une belle année scolaire !

Nom et Prénom :

Classe :

Date	Code	Observation	Signature agent	Signature parent(s)





Règles de vie de l'accueil périscolaire

Ces règles sont mises en place afin que chaque enfant trouve sa place au sein de l'accueil périscolaire, tout en respectant ses camarades et les agents, pour le bon déroulement de ces moments de la journée et le bien de tous.



JE DOIS

- Passer aux toilettes et me laver les mains avant de prendre le goûter,
- Ranger les jeux lorsque j'ai terminé de jouer,
- Prendre soin du matériel qui m'est confié,
- Laisser mes effets personnels dans mon cartable (billes, jouets...)
- Marcher lorsque je me déplace,
- Respecter mes camarades et les animateurs,
- Prévenir l'animateur lorsque j'arrive ou je quitte l'accueil périscolaire.



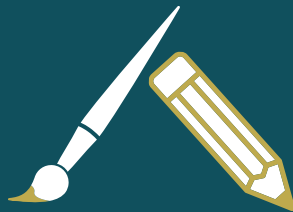
JE PEUX

- Participer aux activités proposées,
- Faire mes devoirs,
- Jouer, dessiner, colorier, lire...
- Participer à la décoration des locaux,
- Discuter et rire avec mes camarades,
- Ne rien faire, car c'est faire quelque chose!

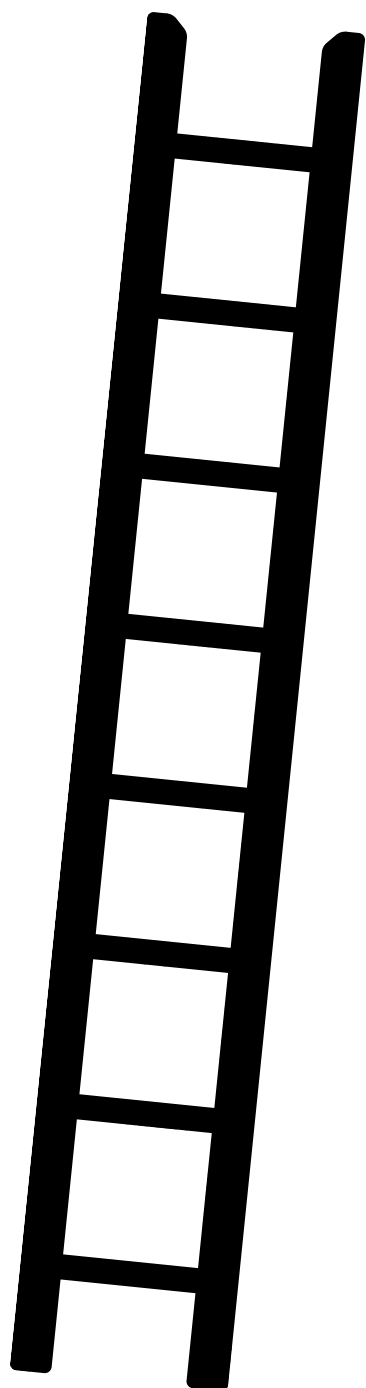


Signature de l'enfant

Signature(s) des responsables légaux



Echelle de graduation des conséquences



Rencontre en mairie avec les élus: exclusion possible.



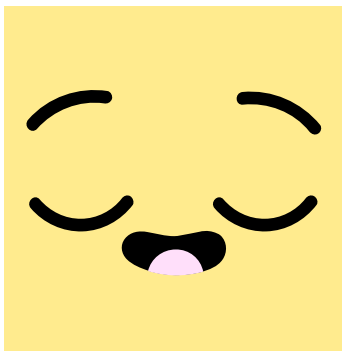
Echange avec les parents et missions d'intérêt général (rangement, aide aux agents).



2ème fiche de réflexion à faire signer par les parents.



1ère fiche de réflexion sur mon comportement.



Je peux être isolé.

Le service enfance reste à votre disposition afin de répondre à vos interrogations : ☎ 02 96 45 20 19 ou ✉ periscolaire@begard.bzh